

# Nouvelles restrictions Tours de Piste pour les avions légers

Aéroport Cannes Mandelieu



Tout manquement sera sanctionné par l'ACNUSA

## Avions légers basés

Tours de Piste consécutifs

**5 max**

Tours de Piste Basse Altitude consécutifs

**3 max**

Du 15 juin au 15 septembre les dimanches et jours fériés :  
**TdP interdits entre 12h et 15h**

## Avions légers non basés

Tours de Piste consécutifs

**2 max**

Tours de Piste Basse Altitude



Du 15 juin au 15 septembre les dimanches et jours fériés :  
**TdP interdits**



### Règles générales également applicables (sauf raison de sécurité) :

TdP autorisé seulement entre 08h00 et 20h00 (heures locales)

TdP interdits pour les non basés non munis de silencieux

TdP BA réservés à la formation et à l'entraînement **avec instructeur à bord**

TdP BA interdits pour la 04/22

Les restrictions définies les dimanches et jours fériés ne sont pas applicables aux aéronefs à propulsion électriques

